

# Vaincre l'illettrisme pour réussir...

## Charte d'engagement pour vaincre l'illettrisme

En tant que signataires, nous Entreprises, Organisations, Acteurs de terrain, Institutions, nous nous engageons concrètement à lutter contre l'illettrisme en :

1

**Fournissant un appui** intra entreprises, intra organisations et intra Institutions au déploiement des actions et méthodologies de repérage de personnes en situation d'illettrisme.

2

**Sécurisant nos salariés, adhérents et agents**, repérés en situation d'illettrisme, dans une démarche de dialogue et de confidentialité.

3

**Accompagnant la démarche** des personnes en situation d'illettrisme, qui s'engagent dans un parcours de formation d'acquisition des compétences de base.

4

**Nommant un référent/relais interne** de notre organisation, entreprise et/ou institution signataire.

8

**Communiquant sur l'illettrisme dans les milieux professionnels**, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre entreprise, de notre organisation, et des institutions pour lever le « tabou » sur ces situations.

5

**Inscrivant la lutte** contre l'illettrisme dans notre entreprise, notre organisation comme **une priorité**.

6

**Relayant auprès des instances publiques ou privées, et toutes autres entreprises, le programme du FIAF**, pour la lutte contre l'illettrisme en milieu professionnel.

7

**Partageant de manière constructive, confidentielle et bienveillante**, nos observations de la maîtrise insuffisante des compétences de base d'une partie de nos collaborateurs, pour révéler, ce qui a permis le maintien de cette situation dans notre organisation.

9

**Encourageant le repérage bienveillant** des personnels ou prestataires de notre entreprise, de nos adhérents, de nos agents du service public, ayant besoin de s'inscrire en formation qualifiante, pour l'acquisition des compétences de base.

10

**Participant à l'effort de mutualisation** de recueils d'outils et de bonnes pratiques liés au repérage et à l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.

11

**Renforçant les futures actions de remédiation** à la maîtrise des compétences de base en milieu professionnel.

12

**Facilitant** la contextualisation des outils pédagogiques spécifiques conçus par les organismes de formation.

Le : \_\_\_\_\_

Signature(s) :